

Le Monde, 8 juin 2013

Le chemin de croix de Marylise Lebranchu

Une réforme a minima de la décentralisation a été adoptée par le Sénat

C'est la ministre « punching ball » qui est arrivée à mener à bien cette réforme. Marylise Lebranchu, ministre de l'Égalité territoriale, a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.



Marylise Lebranchu, ministre de l'Égalité territoriale, lors d'une conférence de presse.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.

Après deux ans de travail, elle a réussi à faire passer une réforme a minima de la décentralisation. Elle a été nommée à ce poste le 17 mai 2012. Elle a été la première femme à occuper ce poste.